

Lieu de la réunion : CHU Reims salle Alix de Champagne - 45 Rue Cognacq-Jay Reims –

Date et heure : Mercredi 16 mai 2018 18h-19h

Mode et date d'envoi de la convocation :

- Courriels des 28/02/2018 20/03/2018 19/04/2018 03/05/2018 et à l'ensemble des adhérents avec adresse mail.
- Publication sur le site internet du Réseau

Ordre du jour :

- Révision des statuts de l'association
- Adhésion du RPCA à la future fédération des trois réseaux périnatalité du Grand-Est « Coordination Périnatale Grand-Est (CoPéGE) »

Nom du président et du secrétaire de séance :

Président de séance : Pr René Gabriel, président de l'association

Secrétaire de séance : Dr Monique Carlier, secrétaire de l'association



Nombre de présents :

26 présents dont 3 en visio conférence. Le RPCA a reçu 34 pouvoirs, d'où un nombre de votants de 60 adhérents à l'association sur 623.

Le quorum n'est pas requis en assemblée générale extraordinaire.

DÉBATS ET DÉLIBÉRATIONS

Révision des statuts – Béatrice Chrétien coordinatrice

Contexte et motivation

- Evolution du pilotage de santé en région
 - o Création des ARS en 2010
 - o URPS-sage-femme...
- Cahier des charges des RSP mis à jour en juillet 2015
- Réforme des régions >> mise en œuvre du Grand-est (nouvelle évolution du pilotage)
- Réflexions sur les instances
 - o réécriture des missions
 - o composition CA – CS (cf plus loin)

Les grandes modifications

- Simplifier les textes ; éviter la redondance entre statuts et RI (Ex : Demandes d'adhésion, procédure exclusion)
- Mettre à jour les évolutions citées précédemment
- Réfléchir au fonctionnement et missions des instances CA – CS

Principales modifications conseil d'administration :

► Membres de droit (11)

- 4 représentants désignés par la FHF, des étab publics dont le CHU de Reims
- 1 représentant désigné par la FHP, des étab privés
- 1 représentant l'URPS-ML GE,
- 1 représentant de l'URPS-SFL GE,
- (4) 1 représentant des services de PMI de chaque conseil départemental

► Membres élus (11)

- 10 professionnels de santé
- 1 représentant des usagers

Principales modifications conseil scientifique

- ▶ Membres élus : 20
- ▶ Réécriture des missions du CS
 - propose la mise en place de groupes de travail ou commissions qui lui paraissent utiles pour la réalisation des objectifs du réseau, suit et valide les travaux avant présentation au conseil d'administration,
 - valide les référentiels, recommandations, les contenus pédagogiques des formations mises en œuvre et tout autre travail du réseau,
 - valide les supports de communication et en définit les modalités de diffusion,
 - est force de proposition sur le plan scientifique.

Adhésion à la future fédération Coordination Périnatale Grand Est (CoPéGE) - Pr GABRIEL Président

Un historique de la Coordination Périnatale Grand Est est présenté en séance (cf ppt joint). La CoPéGE a voté pour une évolution vers une fédération de trois membres apportant le statut juridique nécessaire à l'attribution d'une ligne de crédit commune FIR par l'ARS à dispatcher entre les trois réseaux (information ARS du 22/05/2018 post AGE0).

L'AGE0 est invitée à se prononcer sur cette adhésion.

VOTE DES RÉSOLUTIONS

Personne ne demandant la parole, il est soumis successivement au vote les résolutions suivantes :

Résolution 1 :

« L'assemblée générale extraordinaire approuve le texte révisé des statuts de l'association du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne »

L'AGE est invitée à donner son avis sur le texte révisé du règlement intérieur qui sera voté au prochain conseil d'administration.

Il est décidé de modifier le nombre maximum de pouvoirs par personne :

- 3 pour le CA
- 9 pour l'AG .

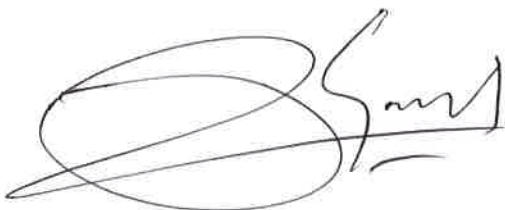
Résolution 2 :

« L'assemblée générale extraordinaire approuve l'adhésion de l'association du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne à la future fédération des trois réseaux du Grand-Est CoPéGE SOUS LA CONDITION suspensive que le Conseil d'administration du RPCA valide les statuts de la future fédération. »

Ces 2 résolutions sont adoptées à l'unanimité

Heure de clôture de l'assemblée générale extraordinaire : 19h00.

Pr René Gabriel,
Président de l'association
du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne



Dr Monique Carlier,
Secrétaire de séance
du Réseau Périnatal de Champagne-Ardenne

